



Membre de l'INPH

FPS, 17 rue de la Bluterie, 94370 Sucy en Brie, Tél. : 06.63.07.22.34/06.70.03.71.10 / 06.62.79.45.97, Fax : 01.45.17.52.73 / 04.91.72.49.20

Arrêté du 2 octobre 2003 fixant la liste des personnes autorisées à exercer la pharmacie en France au titre de l'article L. 4221-9 du code de la santé publique

SP 1 15
3270

NOR : SANH0323883A

(Journal officiel du 15 octobre 2003)

Par arrêté du ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées en date du 2 octobre 2003, sont autorisées à exercer la pharmacie en France, en application des dispositions de l'article L. 4221-9 du code de la santé publique, les personnes dont les noms suivent :

Achabi (Zinba), épouse Sersar.
Achag (Ahmed).
Benslimane (Fadoua), épouse Alami.
Boumaiza (Mounira).
Gana (Hela), épouse Chebbi.
Koroma (Douagnin, Lamine).
Largou (Lahoucine).
Lassy (Solange, Edith).
Ngaleu (Berthe), épouse Gokoyo Ningada.
Nono Kemgni (Luc).
Saint Lambert (Valérie).
Sekkat (Kenza).
Tsafack Takouking (Valérie).
Wandji (Gilbert).

Arrêté du 2 octobre 2003 fixant la liste des personnes autorisées à exercer la pharmacie en France au titre de l'article L. 4221-11 du code de la santé publique

SP 1 15
3271

NOR : SANH0323884A

(Journal officiel du 15 octobre 2003)

Par arrêté du ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées en date du 2 octobre 2003, sont autorisées à exercer la pharmacie en France, en application des dispositions de l'article L. 4221-11 du code de la santé publique, les personnes dont les noms suivent :

Bengoufa (Djaouida).
Chiadmi (Mohammed Fouad).
Elaoufi (Ibrahim).
Fodil (Madjid).

Halimi (Nadia), épouse Idri.
Lamari (Foudil).
Mahayri (Mohamed).
Massoud (Janette), épouse Assaad.
Meliani (Mohammed Amine).

**Arrêté du 2 octobre 2003 fixant la liste des personnes autorisées à exercer la
pharmacie en France au titre de l'article L. 4221-14-1 du code de la santé
publique**

SP 1 15
3272

NOR : SANH0323885A

(*Journal officiel* du 15 octobre 2003)

Par arrêté du ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées en date du 2 octobre 2003, sont autorisées à exercer la pharmacie en France, en application des dispositions de l'article L. 4221-14-1 du code de la santé publique, les personnes dont les noms suivent :

Ene (Adina), épouse Richard, Polato (Laura), épouse Grangier, Shojaei (Farzaneh), épouse Mansouri, Torrazza (Maria, Paula), épouse Ostrowsky, Wandji (Corinne), épouse Ngako Deugoue.